

MAI 2025



BILAN DE LA PRÉSIDENCE FRANÇAISE AU CONSEIL DE SÉCURITÉ DE L'ONU

AVRIL 2025



crédit France ONU/ Jonathan Sarago

PETIT MANUEL - AFNU



I. Présentation du Conseil de sécurité de l'ONU

1. Son fonctionnement et sa composition
2. Le principe d'une présidence mensuelle et tournante

II. La Présidence Française d'avril 2025 : Priorités et Représentation

1. Le contexte et les enjeux de cette présidence
2. Jérôme Bonnafont, Représentant permanent de la France auprès de l'ONU à New York & Jean-Noël Barrot, Ministre de l'Europe et des Affaires Étrangères

IV. Les Grandes Priorités de la présidence Française

1. Conflit Israélo-Palestinien : Vers une Solution à Deux États
2. Ukraine : Vers une Paix Juste et Durable
3. Syrie : Transition Politique et Justice Transitionnelle
4. Liban : Souveraineté et Sécurité Régionale
5. Soudan : Paix et Stabilisation Durable
6. Grands Lacs : Résolution des Conflits et Stabilisation
7. Libye : Relance du Processus Politique et Sécurité Régionale
8. Haïti : Sécurité et Stabilisation Durable
9. Colombie : Réconciliation et Justice Transitionnelle

V. Les engagements thématiques affirmés de la France

1. Femmes, Paix et Sécurité
2. Protection des humanitaires et des populations civiles
3. Lutte contre la prolifération nucléaire

VI. Les réformes institutionnelles soutenues par la France

1. Réforme du Conseil de Sécurité
2. Modernisation des Opérations de Maintien de la Paix

I. Présentation du Conseil de Sécurité de l'ONU

1. Le Fonctionnement et la composition du Conseil de Sécurité

Le Conseil de sécurité des Nations Unies est l'organe responsable du maintien de la paix et de la sécurité internationale. Il a été créé en 1945, au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, par la Charte des Nations Unies. Son principal mandat est de prévenir et de résoudre les conflits internationaux. Pour ce faire, ce Conseil peut adopter des résolutions contraignantes, imposer des sanctions et autoriser des opérations de maintien de la paix. Dans certains cas, le Conseil de sécurité peut également approuver l'usage de la force militaire. Il se compose de 15 membres, dont cinq permanents (Chine, États-Unis, France, Royaume-Uni, Russie) disposant d'un droit de veto, et dix membres non permanents élus pour deux ans par l'Assemblée générale. Actuellement, les dix membres non-permanents sont l'Algérie, la Corée du Sud, le Danemark, la Grèce, la Guyane, le Pakistan, le Panama, la Sierra Leone, la Slovénie et la Somalie. Les décisions du Conseil nécessitent au moins neuf votes favorables, à condition qu'aucun membre permanent n'utilise son droit de véto. Du fait de ses décisions à caractère contraignant, le Conseil de sécurité occupe une place centrale au sein de l'ONU.

2. Le principe d'une présidence mensuelle et tournante

Le Conseil de sécurité repose sur le principe d'une présidence mensuelle et tournante. De ce principe, la présidence est assurée par chacun de ses membres et garantit une représentativité équilibrée.

La présidence mensuelle exerce différentes missions fondamentales au bon fonctionnement du Conseil. En effet, le président établit l'ordre du jour des réunions en déterminant les priorités à aborder. Au-delà de l'agenda, le président coordonne les débats et supervise les résolutions en jouant un rôle clé dans la rédaction, la présentation et la mise au vote des résolutions. Le président détient également le rôle de porte-parole du Conseil de sécurité pour annoncer les grandes décisions, ainsi que les prises de position.

En raison des larges compétences de la présidence du Conseil, le principe de rotation garantit une certaine diversité dans sa direction et son influence.



Crédit : UN Photo/Loey Felipe

II. La Présidence Française d'avril 2025 : Priorités et Représentation

1. Le contexte et les enjeux de cette présidence

La présidence française du Conseil de sécurité en avril 2025 s'inscrit dans une conjoncture internationale marquée par une intensification des crises multilatérales, allant des conflits armés à la polarisation politique, en passant par les tensions budgétaires autour des opérations de paix. Ce mandat s'est ouvert dans le cadre d'un "trimestre européen", entre les présidences du Danemark et de la Grèce, conférant une

dynamique régionale renforcée. Dans ce contexte complexe, la France a choisi de placer son action sous le signe d'un multilatéralisme fondé sur le respect du droit international, la coopération, la souveraineté des États et la solidarité internationale. L'objectif affiché de cette présidence fut double : renforcer l'efficacité du Conseil dans le traitement des crises et relancer les processus de paix et de négociation. En effet, la France a voulu s'appuyer sur des principes structurants tels que la défense des droits humains, la protection des civils, et l'inclusivité dans les processus décisionnels. Les priorités stratégiques annoncées reflètent cette orientation : soutien à une paix juste en Ukraine, réengagement en faveur de la solution à deux États face au conflit israélo-palestinien, stabilisation de l'Afrique centrale et de l'Est, réforme du Conseil de sécurité, et protection des humanitaires.

2. Jérôme Bonnafont, Représentant permanent de la France auprès de l'ONU à New York & Jean-Noël Barrot, Ministre de l'Europe et des Affaires Étrangères



Credit : Pauline Rendu

Jérôme Bonnafont

Représentant permanent de la France auprès des Nations unies à New York depuis le 17 mars 2025, Jérôme Bonnafont a incarné la voix de la diplomatie française au Conseil de sécurité tout au long de la présidence d'avril. Auparavant Représentant permanent de la France auprès

de l'Office des Nations unies à Genève et des organisations internationales en Suisse (2021-2025), M. Bonnafont a été ambassadeur en Inde puis en Espagne et a également dirigé le département Afrique du Nord et Moyen-Orient (ANMO) du Quai d'Orsay ainsi que piloté les « États généraux de la diplomatie » en 2023. Son expérience multilatérale, également forgée lors d'un premier passage à la Mission permanente à New York (1993-1995), a permis d'assurer une coordination fluide des négociations et des dialogues bilatéraux tout au long du mois. Sous sa conduite, la France a organisé de nombreux débats ouverts ainsi que des réunions informelles de type Arria et des sessions ministérielles de haut niveau. Lors de ses interventions, Jérôme Bonnafont a souligné la nécessité impérieuse de protéger les civils et les personnels humanitaires, notamment dans le contexte des principales crises internationales. M. Bonnafont s'est personnellement investi dans des dossiers structurants tels que la réforme du Conseil de sécurité, la modernisation des opérations de maintien de la paix, ainsi que la défense d'un multilatéralisme fondé sur le droit international. Il a également contribué à porter des priorités françaises comme la diplomatie féministe. En lien étroit avec la société civile, il a défendu une diplomatie inclusive, attachée à la concertation.

Jean-Noël Barrot

Ministre de l'Europe et des Affaires étrangères, il a présidé trois réunions du Conseil de sécurité à la fin du mois d'avril 2025, marquant la clôture de la présidence française. Il a incarné la voix de la France sur des dossiers majeurs : en défendant la paix au Moyen-Orient, la lutte contre la prolifération nucléaire et le soutien indéfectible à l'Ukraine. Il s'est également exprimé devant l'Assemblée générale des Nations Unies pour dénoncer l'impunité du régime syrien.



Credit : UN Photo/Loey Felipe

IV. Les Grandes Priorités de la présidence Française

1. Conflit Israélo-Palestinien : Vers une Solution à Deux États



Face à la gravité du conflit israélo-palestinien, la France a fait de la quête d'une paix juste et durable au Proche-Orient l'une des priorités de sa présidence. À plusieurs reprises, Jérôme Bonnafont puis Jean-Noël Barrot ont réaffirmé l'attachement de la France à la solution à deux États, seule issue jugée viable pour une coexistence pacifique entre les deux peuples. Concernant Gaza, la France a exigé un cessez-le-feu immédiat, la levée du blocus humanitaire, ainsi que la protection du personnel humanitaire. Elle a également condamné les frappes israéliennes sur les ambulances et a appelé à des enquêtes indépendantes. Parallèlement, le traitement inhumain des otages par le Hamas a été fermement dénoncé. Dans une logique de reconstruction, la France a soutenu l'élaboration d'un cadre pour « le jour d'après » à Gaza, en insistant sur l'acheminement massif de l'aide humanitaire, la protection des civils et la réhabilitation des infrastructures. Enfin, afin de relancer un processus politique crédible de négociations, la France prend part, aux côtés de l'Arabie saoudite et d'autres partenaires, à l'organisation d'une conférence internationale à New York en juin 2025. Elle appelle aussi à désarmer le Hamas, à renforcer l'Autorité palestinienne, et à préserver le statu quo à Jérusalem, tout en condamnant la colonisation israélienne en Cisjordanie qu'elle juge illégale selon le droit international.

2. Ukraine : Vers une Paix Juste et Durable

Face à la guerre d'agression russe, la France a placé la défense de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de l'Ukraine au cœur de sa présidence. Jérôme Bonnafont comme Jean-Noël Barrot ont condamné les frappes russes contre les civils et infrastructures, ainsi que les exactions commises en territoire ukrainien. La France a appelé à un cessez-le-feu complet, immédiat et inconditionnel, en soutien à la résolution 2774 du Conseil de sécurité. Elle a également dénoncé les cyberattaques russes visant les Jeux olympiques de Paris. Fidèle à sa vision d'une paix juste et durable, la France réaffirme que rien ne peut être décidé sans l'Ukraine, qu'aucun accord ne doit lui être imposé, et qu'un retour à la paix suppose des garanties de sécurité à long terme.



3. Syrie : Transition Politique et Justice Transitionnelle

La France a, plusieurs fois, placé la transition syrienne au cœur de son action diplomatique lors de sa présidence. Cela s'est manifesté à travers un soutien au processus politique inclusif de transition, fondé sur l'unité nationale, la justice et le rôle central des Nations unies. Elle appelle à une cessation immédiate des hostilités, à la mise en œuvre de la résolution 2254 ainsi qu'à la formation d'un gouvernement de transition, garantissant un dialogue national entre toutes les composantes de la société syrienne. La lutte contre le terrorisme et le démantèlement du programme chimique restent des priorités constantes. Sur le plan de la justice, la France soutient le Mécanisme international, impartial et indépendant (IIIM) chargé de documenter les crimes du régime syrien. Elle appelle à la poursuite des criminels de guerre, notamment après les massacres confessionnels de mars 2025. Pour ce faire, une justice transitionnelle apparaît essentielle à la réconciliation. La France insiste également sur l'enjeu du retour sûr et digne des réfugiés et la reconstruction économique du pays. La Syrie pourrait ainsi devenir un pôle de stabilité régional. Elle rappelle enfin son attachement au respect des droits humains, à l'intégrité territoriale de la Syrie, et à la paix avec ses voisins.



Crédit photo : UN Photo/Mark Garten



© UNICEF/Dar al Mussawir/Ramzi Haidar

4. Liban : Souveraineté et Sécurité Régionale

Dans un contexte marqué par de nouveaux signaux à la fois encourageants et préoccupants, la France a appelé à la cessation durable des violences au Liban et au renforcement des dynamiques de reconstruction et de stabilité. Elle insiste sur la nécessité de préserver l'accord de cessez-le-feu signé en décembre 2024, indispensable au redéploiement de l'armée libanaise et à la restauration de la souveraineté de l'État. Pour accompagner ce processus, la France soutient un renforcement des capacités de la FINUL (Force intérimaire des Nations unies au Liban), qui joue un rôle central dans la supervision du cessez-le-feu et le maintien de la paix au Sud du pays.

5. Soudan : Paix et Stabilisation Durable

Face à la persistance des violences intercommunautaires au Soudan du Sud, la présidence française a soutenu les efforts visant à stabiliser durablement le pays. Elle appelle à un retour à l'Accord de paix revitalisé de 2018, au déploiement des forces unifiées, à l'élaboration d'une constitution inclusive, et à l'organisation d'élections libres. Dans cet esprit, la France a également soutenu une résolution du Conseil de sécurité visant à renforcer la paix, tout en condamnant les attaques contre les soldats de la paix. Un volet essentiel de l'engagement français a concerné les droits des femmes, via une déclaration conjointe avec plusieurs États appelant à l'inclusion politique des femmes, à la lutte contre les violences sexuelles, et au soutien aux organisations locales. Cet engagement s'inscrit dans l'agenda Femmes, Paix et Sécurité de l'ONU.



La France a appuyé la Mission des Nations unies au Soudan du Sud (MINUSS), chargée de protéger les civils et de promouvoir la paix. Elle plaide le renouvellement du mandat et le respect de l'embargo sur les armes.

6. Grands Lacs : Résolution des Conflits et Stabilisation

Dans la région des Grands Lacs, la France a réaffirmé son soutien à l'action des Nations Unies, notamment à la MONUSCO, et appelé à une coordination internationale renforcée face à la gravité des violences persistantes, notamment en République démocratique du Congo. Elle a exigé un cessez-le-feu immédiat, la mise en œuvre de la résolution 2773, et le retrait des forces rwandaises du territoire congolais.

La France a également dénoncé les violences sexuelles, le recrutement d'enfants et les exécutions sommaires, tout en saluant les efforts de médiation régionale menés par l'Union africaine et ses partenaires. Dans une déclaration conjointe, elle a souligné l'impact aggravant du changement climatique sur les conflits, appelant à renforcer la gestion des ressources naturelles, à impliquer les sociétés civiles locales, et à développer des mécanismes d'adaptation climatique. En insistant sur l'absence de solution militaire, la France a plaidé pour une paix durable, inclusive et régionale.

7. Libye : Relance du Processus Politique et Sécurité Régionale

La France a réaffirmé son engagement en faveur d'une relance du processus politique en Libye, sous l'égide des Nations unies. Elle appelle à la formation rapide d'un gouvernement uniifié, capable d'organiser des élections crédibles. Dans cette perspective, elle soutient les efforts de la Représentante spéciale de l'ONU, tout en défendant l'indépendance des institutions financières libyennes. Jérôme Bonnafont insiste également sur la nécessité de réunifier les forces de sécurité, de retirer les mercenaires étrangers, et de renforcer l'embargo sur les armes via l'opération IRINI. La France condamne les violations des droits humains, notamment les détentions arbitraires, et appelle à la protection des migrants et des humanitaires.

8. Haïti : Sécurité et Stabilisation Durable

Face à l'escalade de la violence en Haïti, la France a réaffirmé son plein soutien à la Mission multinationale d'appui à la sécurité. Elle appelle à restaurer l'ordre à Port-au-Prince, où les gangs armés contrôlent de larges pans du territoire. Paris appuie la Police nationale haïtienne et salue l'engagement du Kenya, tout en mobilisant un soutien financier et humanitaire conséquent. La France défend aussi une transition progressive vers une opération de maintien de la paix, encadrée par l'ONU, et soutient pleinement le BINUH. Elle condamne fermement les violences sexuelles utilisées comme armes de terreur, appelle à des sanctions ciblées, et insiste sur l'inclusion des femmes dans le processus politique.

9. Colombie : Réconciliation et Justice Transitionnelle

La France soutient activement l'accord de paix de 2016 en Colombie, qu'elle considère comme un modèle de processus de réconciliation. Elle appuie les efforts du gouvernement colombien, notamment dans les domaines de la réforme rurale, de la justice transitionnelle, et de la protection des populations. Paris encourage le travail de la Juridiction spéciale pour la paix et condamne les violences persistantes, en particulier dans le Catatumbo. Elle appelle à la libération des enfants enrôlés et à la fin des atteintes au droit international. Enfin, la France salue l'action de la Mission de vérification de l'ONU et insiste sur le maintien d'un soutien unanime du Conseil de sécurité.

V. Les engagements thématiques affirmés de la France



1. Agenda Femmes, Paix et Sécurité

La France a fait de l'inclusion des femmes dans les processus de paix une priorité transversale de sa présidence, en cohérence avec sa diplomatie féministe.

Elle a soutenu activement la participation des femmes aux négociations et aux efforts de médiation, notamment au Soudan du Sud et en Haïti. À travers diverses déclarations conjointes, elle a dénoncé les violences sexuelles utilisées comme armes de guerre, soutenu les quotas de représentation féminine (comme le seuil de 35 % prévu dans l'accord de paix sud-soudanais), et plaidé pour une protection renforcée des défenseuses des droits humains

2. Protection des humanitaires et des populations civiles



Face à l'explosion du nombre d'attaques contre les travailleurs humanitaires, la France a réaffirmé sa mobilisation pour la protection du personnel civil et médical. Elle a condamné les frappes ciblant les humanitaires, en particulier à Gaza, et a rappelé l'obligation, au titre des Conventions de Genève, d'assurer leur sécurité. À travers l'initiative conjointe avec le CICR et plusieurs États, la France a promu des recommandations concrètes pour renforcer l'application du droit international humanitaire. Elle a également plaidé pour une ratification élargie de la Convention de 1994 sur la sécurité du personnel de l'ONU et appelé à une action systématique du Conseil en cas de violation grave.



Crédit : Photo CND/Henry Kenyon

3.

Lutte contre la prolifération nucléaire

La présidence française a tiré la sonnette d'alarme sur le risque croissant de prolifération, mis en évidence par l'avancée du programme nucléaire iranien, la montée en puissance de la Corée du Nord et l'instrumentalisation de ces menaces. Jean-Noël Barrot a rappelé l'importance du Traité sur la non-prolifération (TNP) et a salué le travail de l'AIEA, notamment à Zaporizhzhia et en Iran. La France a soutenu le dialogue mené par les États-Unis sur l'Iran, tout en soulignant la nécessité de sanctions en cas d'échec. Elle a aussi appelé à un renforcement des sanctions contre la Corée du Nord et dénoncé l'attitude permissive de Moscou. Elle défend une réponse multilatérale coordonnée, articulée autour du respect du TNP et du renforcement du rôle de l'AIEA.

VI. Les Réformes Institutionnelles soutenues par la France

1. Réforme du Conseil de Sécurité

Face aux blocages récurrents au sein du Conseil de sécurité, la France plaide pour une réforme ambitieuse visant à renforcer la légitimité, la représentativité et l'efficacité de cet organe central des Nations unies. Elle propose un élargissement du Conseil à environ 25 membres, en intégrant de nouveaux membres permanents, notamment deux sièges pour le continent africain, ainsi que pour l'Allemagne, le Brésil, l'Inde et le Japon. Dans un souci d'équité, la France soutient l'octroi du droit de veto à ces nouveaux membres permanents, tout en appelant à un usage plus responsable de ce privilège. Elle défend activement l'initiative franco-mexicaine pour encadrer l'usage du veto en cas d'atrocités de masse, initiative désormais soutenue par 107 États membres.

Enfin, la France encourage une réforme des méthodes de travail du Conseil afin d'en améliorer la transparence, l'inclusivité et l'efficience, en s'appuyant sur une concertation renforcée avec les organisations régionales et la société civile.

2. Modernisation des Opérations de Maintien de la Paix

La France considère que les missions de maintien de la paix doivent être adaptées aux réalités complexes des crises contemporaines. À ce titre, elle milite pour une modernisation structurelle de ces opérations. Cela implique l'intégration de technologies avancées ; comme les drones, la vision nocturne ou les caméras haute définition ; permettant de surveiller efficacement les cessez-le-feu et renforcer la protection des civils.

Elle appelle également à un renforcement des capacités des casques bleus, via des formations adaptées, un financement pérenne et des mandats clairs et réalistes. La coopération entre les États hôtes, le Secrétariat de l'ONU et le Conseil de sécurité est, selon elle, essentielle pour surmonter les blocages opérationnels persistants.

Enfin, la France engage une réflexion de fond sur l'avenir du maintien de la paix, en particulier dans les contextes marqués par des conflits prolongés, l'effondrement des institutions étatiques ou la prolifération d'acteurs armés non étatiques, comme en Haïti, en RDC ou au Soudan.

À travers ces réformes institutionnelles, la France affirme sa volonté de consolider un multilatéralisme plus inclusif, plus efficace et résolument fondé sur les principes du droit international et la protection des populations civiles.

Sources

- Représentation permanente de la France auprès des Nations Unies. La France à l'ONU – Actualités. https://onu.delegfrance.org/-la-france-a-l-onu-?debut_art_actu=15&page_courante=4#pagination_art_actu (consulté dans la rubrique « Actualités », en mai 2025).
- Représentation permanente de la France auprès des Nations Unies. Jérôme Bonnafont. <https://onu.delegfrance.org/jerome-bonnafont-15534> (Consulté en mai 2025).
- Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères. Présidence française du Conseil de sécurité. <https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/politique-etrangere-de-la-france/la-france-et-les-nations-unies/evenements-et-actualites-lies-aux-nations-unies/presidence-francaise-du-conseil-de-securite> (Consulté en mai 2025).
- Nations Unies – UN Web TV. Discours et interventions de la France au Conseil de sécurité. <https://webtv.un.org/en/asset/k1n/k1nnnavlrew> (Consulté en mai 2025).



BILAN DE LA PRÉSIDENCE FRANÇAISE AU CONSEIL DE SÉCURITÉ DE L'ONU

MAI 2025



A F N U
ASSOCIATION FRANÇAISE
POUR LES NATIONS UNIES

PETIT MANUEL - AFNU